

Réunion du conseil municipal de Ruch du 25 octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 25 octobre, le conseil municipal de RUCH, convoqué le 17 octobre 2022, s'est réuni à la mairie, en séance ordinaire à 19h sur convocation de Raymond VIANDON, maire.

Présents ou représentés : BARDE Jean-Jacques, VIANDON Raymond, SENELLE Marie-Hélène, CARCY Pascal, DESTRIEUX Martine, BAËZA Nicole, BELIN David, GIRAULT Estelle FOX Michael, BESSON Aurore, DESTRIEUX Sylvain, COMBRET Jean-Claude,

Absent : /

Excusés : LEMOUCHER Joëlle, LEPETIT Nathalie,

Secrétaire : BAËZA Nicole

Le précédent compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

1/ CONVENTION D'AMENAGEMENT DE BOURG (CAB)

M. Jean-Noël Tournier à qui la commune a confié l'étude préalable de la Convention d'Aménagement de Bourg n° 2 a présenté le projet, étape clé de la procédure puisque le conseil municipal devra sur la base de ce document décider des actions à retenir et soumettre au Comité de Pilotage en vue de l'obtention des financements. Cette étape sera déterminante pour l'établissement du document final qui engagera la commune avec le Conseil Départemental pour la réalisation des actions retenues.

Le projet soulève des interrogations : l'utilité et le coût de la passerelle pour accès PMR à la salle polyvalente pose question, l'espace fontaine-lavoir pourrait être simplifié. M. le maire note que la sécurité a bien été prise en compte.

2/ ADRESSAGE

Jean-Jacques BARDE établit le bilan : 396 adresses créées, 53 voies sont dénommées (25 allées, 20 routes, 5 rues, 1 chemin, 1 place, 1 passage).

Il reste à faire le point avec La Poste pour la publication dans Base Adresses et le choix du prestataire pour la fourniture et la pose de la signalétique.

<u>ancienne VOIE</u>	<u>nouvelle VOIE</u>
Lotissement le Clos Blaignac	Allée Albert Gombeaud
Le Bourg Est	Allée d'Artémis
Lieu Dit Bachelot	Allée de Bachelot
Lieu Dit Bernin	Allée de Bernin
Lieu Dit Boudingue	Allée de Boudingue
Lieu Dit Boulangey	Allée de Boulangey
Lieu Dit Clautre	Allée de Clautre
Lieu Dit Courteillac	Allée de Courteillac
Lieu Dit Gallaup	Allée de Gallaup
Lieu Dit Gléziat	Allée de Gléziat
Lieu Dit Pegnaou	Allée de Gléziat
Lieu Dit Guillon	Allée de Guillon
Lieu Dit la Fourniere	Allée de la Font de la Poupe

25-10-2022

RUCH

Lieu Dit Jeandille		Allée de la Font de la Poupe
Seric		Allée de la Font de la Poupe
Moulin de la Jaugue		Allée de la Font de la Poupe
Tarnugues		Allée de la Font de la Poupe
Lieu Dit Cotes de Gombeau		Allée de la Font de la Poupe
Lieu Dit Chiverche		Allée de la Font de la Poupe
Lieu Dit Gaillard		Allée de la Font de la Poupe
Rue Théo Turrier		Allée de la Fontaine
Lieu Dit le Haut		Allée de la Source
Tartas Est		Allée de l'Estebot
Lieu Dit l'Estebot		Allée de l'Estebot
Michelot Ouest		Allée de Michelot
Le Grand Mounicon		Allée de Mounicon
Lieu Dit Pelletant		Allée de Pelletant
Peline		Allée de Pelletant
Tartas Ouest		Allée de Tartas
Au Peyraud		Allée de Tartas
Lieu Dit aux Joualles		Allée des Joualles
Lieu Dit Grand Bernat		Allée du Grand Bernat
Lotissement du Hameau du Bourg		Allée du Hameau
Le Marais		Allée du Marais
Lieu Dit Terrier du Casse		Allée du Terrier du Casse
Lieu Dit le Haut		Allée du Terrier du Casse
Le Bourg Est		Allée Léo Drouyn
Lieu Dit Courteillac		Chemin de la Palombière
Le Bourg		Passage du Boulanger
Le Bourg Ouest		Place de la Loi 1901
Ballete		Route de Balette
Lieu Dit Bernachon		Route de Bernachon
Lieu Dit la Haille		Route de Doulezon
Lieu Dit Ramonet Nord		Route de Doulezon
Lieu Dit Brandey Ouest		Route de Doulezon
Lieu Dit Lardier		Route de Doulezon
Lieu Dit Gabarot		Route de Doulezon
Lieu Dit Trejoly Nord		Route de Doulezon
Ramonet Sud		Route de Doulezon
Lieu Dit Pelletant		Route de Doulezon
Brandey Est		Route de Doulezon
Janoy		Route de Janoy
Lieu Dit Peyrat		Route de la Canelle
Le Maine		Route de la Canelle
Le Bourg Ouest		Route de la Canelle
La Canene		Route de la Canelle
Lieu Dit Nadeau		Route de La Gamage
Lieu Dit Baron		Route de La Gamage
La Canelle		Route de La Gamage

RUCH

25-10-2022

Bois du Haoure		Route de la Grand Borne
Lieu Dit Grangeneuve		Route de la Grand Borne
Lieu Dit Grangeotte Est		Route de la Grangeotte
Lieu Dit Grangeotte Ouest		Route de la Grangeotte
Lieu Dit Cotes de Gombeau		Route de Magnon
Lieu Dit Magnon		Route de Magnon
Lieu Dit Pericaud		Route de Mauriac
Lieu Dit la Jaugue		Route de Mauriac
Boucheries		Route de Mérignas
Lieu Dit Baron		Route de Mérignas
Lieu Dit Nause Bouret		Route de Nauze-Bouret
Lieu Dit Giron		Route de Nauze-Bouret
Lieu Dit la Sergente		Route de Nauze-Bouret
Barbafaire		Route de Petrus
La Canelle		Route de Petrus
Gaia		Route de Petrus
Lieu Dit Petrus		Route de Petrus
Barbafaire		Route de Petrus
Lieu Dit la Croix		Route de Petrus
Lieu Dit Phillipon		Route de Phillipon
Rameyre		Route de Rameyre
Rameyre Ouest		Route de Rameyre
Le Bourg Est		Route de Rameyre
Lieu Dit Faugere		Route de Rameyre
Lieu Dit Faugere		Route de Rameyre
Lieu Dit Boudingue		Route de Rameyre
Le Bourg Est		Route de Rameyre
Lieu Dit Reglade		Route de Rameyre
Lieu Dit Faugere		Route de Rameyre
Le Bourg Est		Route de Rameyre
Lieu Dit Pegnaou		Route de Saint Antoine
La Marleyre		Route de Saint Antoine
Lieu Dit Trejoly Nord		Route de Saint Antoine
Lieu Dit les Auvergnats		Route de Saint Antoine
Lieu Dit Cap de Bialet		Route de Saint Antoine
Lieu Dit au Boy		Route de Saint Antoine
Lieu Dit les Murailles		Route de Saint Antoine
Lieu Dit Les Joualles		Route de Saint Antoine
Lieu Dit Vaure		Route de Vaure
Lieu Dit Boutier		Route de Vaure
Lieu Dit Cotes de Chiverche		Route du Courbut
Lieu Dit aux Barrails		Route du Courbut
Lieu Dit Cassagne		Route du Haut
Cotes de Cassagne		Route du Haut
Lieu Dit le Haut		Route du Haut
Lieu Dit Gleziat		Route du Pas de Gencot

RUCH

25-10-2022

Le Bourg Est		Route du Pas de Gencot
Lieu Dit Blaignac		Rue de Blaignac
Lieu Dit Pegnaou		Rue du 19 Mars 1962
Lieu Dit Gleziat		Rue du 19 Mars 1962
Lieu Dit Peyrat		Rue du 19 Mars 1962
Lieu Dit Pegnaou		Rue du 19 Mars 1962
Le Bourg Est		Rue du 19 Mars 1962
Lieu Dit Cotes de Seric		Rue du 19 Mars 1962
Lieu Dit Saguet		Rue du 19 Mars 1962
Le Bourg		Rue du 19 Mars 1962
Le Bourg Ouest		Rue du 19 Mars 1962
Le Maine		Rue du Barbey
Rue Théo Turrier		Rue du Barbey
Rue Théo Turrier		Rue du Barbey
Le Bourg Ouest		Rue du Barbey
Le Bourg Est		Rue Roger Mapa
Le Maine		Rue Roger Mapa
Le Bourg Ouest		Rue Roger Mapa
Le Grand Mounicon		Rue Roger Mapa
Lieu Dit Phillipon		Rue Roger Mapa
Lieu Dit Fongoudin		Rue Roger Mapa
Le Bourg Ouest		Rue Roger Mapa
Rue Théo Turrier		Rue Théo Turrier

3/ ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS

Pascal CARCY présente le travail réalisé par COUCOU JARDIN sur un an. Ce bilan étant favorable le devis de 24 664.20 € est validé pour l'année prochaine.

Personnel Communal : Pedro DE CARVALHO est en Période Préparatoire au Reclassement jusqu'en février 2023 et il est totalement et définitivement inapte à ses fonctions.

4/ FIBRE OPTIQUE

Une réunion s'est tenue le 21 septembre à la Communauté De Communes en présence des représentants de Gironde Numérique, Messieurs Amblart et Guillaume, pour faire le point sur le déploiement de la fibre optique sur le territoire des 31 Communes de la Communauté.

A ce moment là 46 % des lignes étaient construites (60 % en Gironde), 3 % bloquées et 51 % à construire. Notre Commune n'est pour l'instant pas concernée par les travaux en cours, même si le maire a délivré les autorisations de voirie nécessaire, suite à la demande de l'entreprise sous-traitante. Le plus gros des travaux concerne surtout Castillon, St Magne de Castillon, Ste Colombe, Mouliets et Villemartin, Ste Radegonde, St Vincent de Pertignas, Mérignas et Branne.

Ruch est prévu en phase 3, de mi 2023 à mars 2025.

C'est l'entreprise Scopelec, sous-traitante d'Orange, qui réalise les travaux et a tenu ses engagements jusqu'à ses derniers jours. Elle vient malheureusement d'être déclarée en liquidation judiciaire. Orange a anticipé et un nouveau sous-traitant doit reprendre les travaux sans que cela obère le calendrier des travaux.

RUCH

25-10-2022

Jusqu'à ce moment-là il existait un problème important de communication entre l'entreprise et Gironde Numérique qui n'a pas directement la main sur l'entreprise.

5/ CIMETIERE

Le devis de COUCOU JARDIN de 3 894 € pour 11 prestations à l'année est accepté.

REPRISE D'UNE CONCESSION EN ÉTAT D'ABANDON

Après lecture du rapport de M. le maire qui demande de se prononcer sur la reprise par la commune de la concession délivrée le 30/12/1948, sous le n° 162 (n° 50 du Plan) à Mme MARSAL CADAPEAUD Marie dans le cimetière communal, concession qui a plus de trente ans d'existence et dont l'état d'abandon a été constaté à deux reprises, à un an d'intervalle, dans les conditions prévues par l'article L 2223-13 et suivants du Code général des collectivités territoriales, donnant aux communes la faculté de reprendre les concessions perpétuelles et centenaires en état d'abandon ;

Le conseil municipal autorise à reprendre au nom de la commune et à remettre en service pour de nouvelles inhumations la concession sus-indiquée en état d'abandon.

À la demande de la famille BOURGADE cet emplacement leur sera attribué.

6/ RESTAURATION SCOLAIRE

Nathalie LEPETIT présentera les obligations en restauration scolaire lors de la prochaine réunion

7/ MEDECINE PROFESSIONNELLE ET PREVENTIVE

Le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale propose de remplacer les offres de médecine préventive et professionnelle et de conseil de prévention actuelles pour lesquelles nous avons une convention par une nouvelle offre qui répond mieux aux obligations légales des Collectivités et se trouve désormais en adéquation avec le plan santé au travail dans la fonction publique 2021-2023.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, avec effet au 1^{er} janvier 2023 :

- de solliciter le Centre de Gestion de la Gironde pour bénéficier de l'offre de service de prévention et de santé au travail ;
- d'autoriser Monsieur le Maire, Raymond VIANDON, à signer la convention correspondante telle qu'annexée à la présente délibération ;
- de prévoir les crédits correspondants au budget de la collectivité

8/ VIREMENTS DE CREDITS

En fin d'exercice quelques ajustements dans les prévisions budgétaires sont à effectuer :

En dépenses :

- 2188 - 11 - Achat de chaises salle polyvalente : 2 000,00 €
 - 2313 - 13 - Etudes préalables logements 2^e étage Mairie et restaurant : 9 688,00 €
- Soit, dépenses supplémentaires : 11 688,00 €

En recettes :

- Complément FCTVA : 11 688,00 €

9/ BAR-RESTAURANT LE GRILLADOU

Solihha a communiqué l'étude de faisabilité pour les travaux à réaliser tant dans la partie restaurant, que dans le logement et bien sûr la toiture. Cette étude inclus une partie importante pour une meilleure gestion de l'énergie (changement d'énergie, isolation, fenêtres latérales et de toit, portes, etc ...).

En résumé, voici l'estimation sommaire des travaux :

- Pour le rez de chaussée (restaurant) : 56 600,00 € HT
- Pour l'étage (logement + toiture) : 158 291,00 € HT
- Désamiantage : 9 500,00 € HT
- Maitrise d'œuvre hors désamiantage 23 638,00 € HT
- Coordinateur SPS 3 500,00 € HT

RUCH

25-10-2022

Soit au total 251 529,00 € HT

Selon Soliha nous pouvons obtenir une aide du Département de 14 184,00 € au titre des économies d'énergie.

Par ailleurs le Département pourrait aider à hauteur de 40 % sur la dépense HT au titre de l'aide au commerce rural, soit une subvention de 87 788 €.

M. le maire a pris rang en écrivant il y quelques semaines au Président du Conseil Départemental afin d'être autorisés à commencer les travaux avant l'obtention de la subvention.

Par ailleurs, il a pris contact avec le Pôle d'Equilibre Territorial du Grand Libournais (PETR) car ce projet pourrait être éligible aux fonds Européens.

Cette présentation est faite HT car la TVA est récupérable en année n+1 sur ces travaux.

Désormais munis de cette étude détaillée le conseil municipal décide de déposer une demande officielle dans chacune de ces instances.

La commission des bâtiments se réunira dès demain mercredi 26 octobre à 18 hres pour examiner cette étude. Si des élus non membres de la commission veulent y participer ils seront les bienvenus.

10/ ECLAIRAGE PUBLIC.

Lors de la réunion du 6 septembre le conseil municipal a arrêté le principe d'éteindre l'éclairage public de 23 hres à 6 hres. Le SDEEG a fait parvenir récemment un devis se montant à 4 980,00 € HT soit 5 328,60 TTC pour la fourniture et la pose d'une horloge astronomique, d'un tableau avec armoire et d'un interrupteur à clef 3 positions. La commune doit organiser une réunion d'information pour les riverains, faire une publicité dans le journal local pour informer les habitants de la coupure, mettre en place des panneaux à chaque entrée du village signalant l'extinction et les horaires de coupure et le Maire doit prendre un arrêté

11/ ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNÉE

Les illuminations seront maintenues après les fêtes, jusqu'aux vœux du maire, le 14 janvier.

12/ EVOLUTION DES LOYERS 2022-2023

Monsieur le maire expose que les loyers peuvent être augmentés de 3.49 % selon la variation de l'indice de référence des loyers paru pour le 3ème trimestre

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'appliquer ce taux.

Les loyers sont modifiés comme suit :

<u>Au 1^{er} décembre</u>	<u>Au 01.12.2021</u>	<u>Au 01.12.2022</u>
12 rue Turrier DAYRES Cassandra/ROQUES Alexis	409.70	424
5 Saguet CHEMINADE Jean-Yves	291.53	302
<u>Au 1^{er} janvier- LOGEMENTS CONVENTIONNES</u>	<u>Au 01.01.2022</u>	<u>Au 01.01.2023</u>
1 bis le bourg BONVOISIN Nicole	289.29	300
12 bourg Logement	500.75	518.22
Loyer annexe pour local + jardin	<u>48.10</u>	<u>49.77</u>
DESPLAT Mallory	548.85	568
12 bis le bourg Logement	409.94	424.24
Loyer annexe pour local de rangement	<u>24.02</u>	<u>24.85</u>
TINTINGER Anaïs – DERIVE Hugo	433.96	449

RUCH

25-10-2022

Au 01.01.2022 Au 01.01.2023

30 le bourg CALLAREC Sabine	472.56	489
14 bis rue Turrier ROUANET Pauline	258.74	268
16 rue Turrier MOZE Jeanne Marie	284.29	294
<u>Au 1^{er} janvier AUTRES LOGEMENTS</u>		
31 le bourg VIOLET Annick	367.98	381

Au 1^{er} marsAu 01.03.2022 Au 01.03.2023

2 le Maine SCOULIS Alexandra	640.71	663
-------------------------------------	--------	------------

La séance est levée à 22h40

Le maire, VIANDON Raymond,

La secrétaire, Nicole BAEZA

CARCY Pascal,

LEBOUCHER Joëlle,

BARDE Jean-Jacques

DESTRIEUX Sylvain

FOX Michaël

LEPETIT Nathalie

BELIN David

GIRAULT Estelle

SENELLE Marie-Hélène

BESSON Aurore

COMBRET Jean-Claude

DESTRIEUX Martine

